Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 077-217705011-20231106-75_2023_113-DE

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au conseil municipal : **15**
Conseillers en exercice : **13**
Conseillers qui ont pris part à la délibération : **13** (8 présents *et 5 pouvoirs*)

Date de la convocation du conseil municipal : 24 octobre 2023
Date d'affichage : 24 octobre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 6 novembre, à 17h45

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence du maire, François DEYSSON.

Présents : **François DEYSSON ; Mélanie LAMOTTE ; Patrick REBEYROL ; Claude LAZARO ; Frank ÉTANCELIN ; Nadia LEFAY ; Carlos VALERO ; Emmanuel CENDRIER**

Pouvoirs excusés : **Louis de ROYS** donne pouvoir à François DEYSSON ; **Jean-Paul LENFANT** donne pouvoir à Claude LAZARO ; **Jacques ILLIEN** donnant pouvoir à Mélanie LAMOTTE ; **Fabien HERREMAN** donne pouvoir à Patrick REBEYROL ; **Antonio TAPADAS** donne pouvoir à Franck ETANCELIN ;

Absents :

Secrétaire de séance : **Mélanie LAMOTTE** a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 7.5/2023-113

OBJET Réhabiliter le site des Prés De La Forge : un enjeu majeur pour l'aménagement durable de Villecerf.

François DEYSSON rappelle

Depuis plusieurs années, les élus de la commune cherchaient à acquérir un espace pour construire des locaux dédiés aux services techniques de la commune qui en étaient dépourvus.

Depuis plusieurs années, les élus de la commune devaient exporter leurs expositions d'autres collectivités toute en refusant la majorité des demandes de location de leur Maison des Associations, le caractère extrêmement polyvalent de celle-ci la réservant aux manifestations des associations, de l'école ou de la communauté de communes. Notre village a besoin de revitaliser son offre culturelle.

En 2022, la commune a pu acquérir une ancienne usine devenue une friche industrielle après la faillite de son dernier propriétaire.

Cette acquisition évitant d'artificialiser un nouvel espace va permettre à la collectivité de maîtriser son foncier tout en répondant aux besoins d'intérêt général en termes de services et de respect de l'environnement.

Pour y parvenir, la commune va avoir besoin d'un accompagnement financier important.

François DEYSSON rappelle

La commune a présenté sa candidature dans le cadre des Villages d'Avenir en faisant du site un pôle de centralité.

Ce site, désormais dénommé ***Les Prés De La Forge****, est appelé à accueillir un futur E.R.P, les ateliers municipaux, un espace de télétravail et coworking ainsi que des espaces réservés à des T.P.E.*

Cette réhabilitation va permettre :

- ***De revitaliser la vie culturelle en milieu rural***
- ***D'aménager des locaux affectés aux services techniques ;***
- ***De proposer un accueil d'espace de coworking Réduction des mouvements pendulaires ;***
- ***D'accueillir des TPE sur ce site idéalement placé sur l'axe de la RD403 ;***
- ***De supprimer les zones de toiture contenant de l'amiante ;***
- ***D'isoler le bâti (Salle associative et culturelle ; ateliers municipaux ; espaces de coworking)***

François DEYSSON propose de solliciter une aide de l'État en sollicitant une subvention de 80 % du montant H.T cumulé des travaux soit 356 009*80% = 284 807 € et d'inscrire les sommes nécessaires au budget 2024.

François DEYSSON précise que la mise en œuvre est subordonnée à l'obtention de la subvention.

Après en avoir délibéré, les élus présents ou représentés décident à l'unanimité

- De solliciter toutes subventions de l'État pour obtenir une aide d'un montant de 284 807 € correspondant à 80 % du montant H.T du montant des travaux présentés dans le cadre de l'A.P.D établi par notre architecte, Monsieur BELLEFROID soit 356 009 €.
- D'inscrire les sommes nécessaires au budget 2024 pour exécution des travaux sur cet exercice.

Pour extrait certifié conforme, à VILLECERF, le 6 novembre 2023,

Acte rendu exécutoire après publication, le 7 novembre 2023, le maire, François DEYSSON

MAIRIE DE VILLECERF